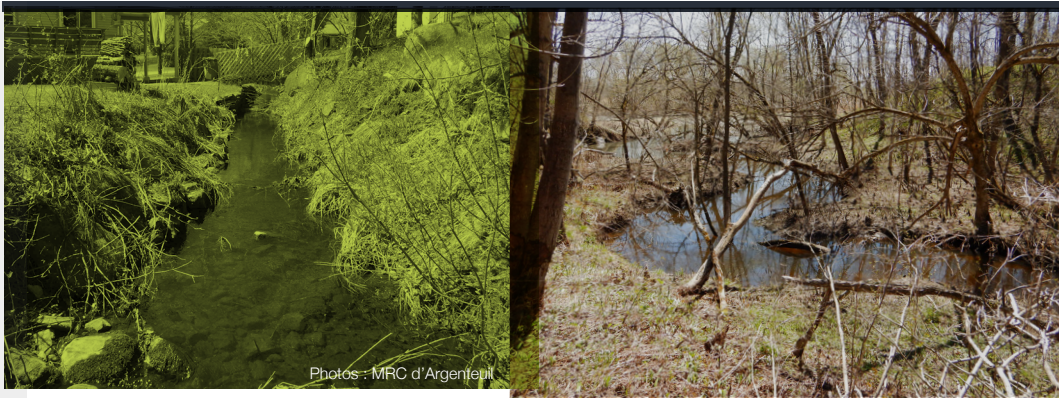




PROGRAMME  
**Climat municipalités**  
PHASE 2



## Ville de Lachute

Lachute, centre urbain en pleine croissance entouré d'une nature généreuse, constitue le poumon économique de la MRC d'Argenteuil. Comptant un peu plus de 13 000 habitants, elle est la municipalité la plus importante de la région. Depuis quelques années, Lachute connaît une croissance significative sur le plan résidentiel et commercial qui, couplée à la vigueur de son secteur industriel, offre un important potentiel de développement économique, social et environnemental. Cette effervescence a engendré une réflexion importante de la Ville dans le cadre de sa planification stratégique 2019-2025. La première orientation issue de ce plan consiste à valoriser et à dynamiser les milieux de vie, notamment par la conservation et la mise en valeur des milieux naturels comme éléments essentiels pour l'adaptation aux changements climatiques.

### Projet

### Aménagement d'infrastructures vertes et de milieux humides et hydriques dans le bassin versant du cours d'eau Urbain à Lachute, afin de réduire les impacts des aléas hydroclimatiques dans un secteur résidentiel dense

### Résumé

Depuis plus de 20 ans, la ville de Lachute fait face à des problématiques importantes d'écoulement d'eau de surface en aval du bassin versant du cours d'eau Urbain. Le cours d'eau étant situé dans une zone résidentielle dense, près de l'hôpital régional, cette problématique engendre des inondations importantes et de l'érosion lors de crues extrêmes. L'urbanisation et la densification du secteur résidentiel ont causé une augmentation des débits de pointe dans le cours d'eau, intensifiant ces problématiques. Ainsi, la Ville, conjointement avec la MRC d'Argenteuil, a élaboré un projet de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant. La phase I du projet comprend l'implantation d'infrastructures vertes en amont du bassin versant, afin d'améliorer la capacité de rétention des eaux, de ralentir la vitesse des crues et de réduire, ainsi, les débits de pointe en aval. Ces infrastructures visent également à améliorer la biodiversité dans le bassin versant, non seulement en améliorant les services écologiques liés aux fonctions hydrologiques des milieux, mais également l'habitat d'espèces d'amphibiens et de poissons. L'efficacité de ces infrastructures sera mesurée, afin de déterminer si leur implantation permettra réellement une diminution des effets liés à des débits de pointe élevés, à long terme, et si elles peuvent être implantées ailleurs sur le territoire.

### Saviez-vous que?

De 1970 à 2016, les dédommagements versés dans le cadre du programme fédéral Accords d'aide financière en cas de catastrophe ont augmenté de façon importante, passant de 10 millions de dollars pour la période 1970-1995 à 360 millions de dollars pour la période 2011-2016. Ces données mettent en évidence qu'avec l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, les gouvernements et organismes municipaux ont tout intérêt à intervenir en amont pour prévenir les catastrophes naturelles telles que les inondations.

Source : Simard, C., L'Ecuyer-Sauvageau, C., Bissonnette, J.-F., et J. Dupras (2019). « Le rôle des infrastructures naturelles pour la gestion des eaux de ruissellement et des crues dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques », *Le Naturaliste canadien*, 143 (1), 25-31. <https://doi.org/10.7202/1054114ar>

### Principaux partenaires :

- MRC d'Argenteuil
- Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

### Aide financière accordée

259 000 \$ sur un coût total de 483 800 \$

### Durée

2020-2022

### Pour en savoir plus

Stéphanie Morin  
Gestionnaire des cours d'eau  
de la MRC d'Argenteuil  
(mandatée par la Ville de Lachute  
pour la coordination du projet)  
450 562-2474, poste 2303  
[smorin@argenteuil.qc.ca](mailto:smorin@argenteuil.qc.ca)